

SEANCE ORDINAIRE DU 29 Mai 2018

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu du 3 avril 2018
2. Urbanisme : rapport commissions réunies du 10 avril 2018
3. Préfecture :
 - avenants à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité ou à une obligation de transmission au représentant de l'État :
 - *changement d'opérateur exploitant le dispositif de transmission des actes par voie électronique
 - *transmission électronique des documents budgétaires
4. Location : attribution du logement du presbytère
5. Personnel communal
6. Divers

Secrétaire de séance : Martine WALTER,

Membres présents : Denis SCHULTZ, Jean-Paul BRUGGER, Anny RIEGEL-SUR, Pierre SCHNEIDER, Martine WALTER, Maurice WEIBEL, Jean-François MAILLOT, Nathalie JACQUEMIN, Bruno KIENNERT, Amandine FAUVET.

Membres excusés :

Fabienne TUSSING avec procuration à Anny RIEGEL-SUR,
Laurent REINHOLD, avec procuration à Jean-Paul BRUGGER,
Gwendoline HURSTEL, sans procuration,
Luc SCHIMPF, sans procuration.

Point de l'ordre du jour N° 1.

Objet : Approbation du compte-rendu du 3 avril 2018

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

Adopté à l'unanimité

Point de l'ordre du jour N°2.

Objet : Urbanisme :

- Rapport commissions réunies du 10 avril 2018

Jean-Paul BRUGGER fait lecture à l'assemblée du rapport commissions réunies du 10 avril 2018.

Point de l'ordre du jour N° 3.

Objet : Préfecture :

- avenants à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité ou à une obligation de transmission au représentant de l'État :

***changement d'opérateur exploitant le dispositif de transmission des actes par voie électronique**

***transmission électronique des documents budgétaires**

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que nous avons signé une convention des actes soumis au contrôle de légalité pour les délibérations et les arrêtés le 23/01/12 ; suite au changement de prestataire, nous devons faire un avenant.

Il propose également la transmission électronique des documents budgétaires.

Vu l'exposé du Maire,

Vu les avenants (copies jointes),

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE : d'autoriser le Maire à signer les avenants tels que présentés et tous les documents y afférents.

Adopté à l'unanimité

Point de l'ordre du jour N° 4.

Objet : Location : attribution du logement du presbytère

Monsieur le Maire signale le départ de Madame Julie EHRHARD, locataire d'un appartement T4 au 6 rue de l'Eglise, au 28/06/2018. Un état des avances de charges payées, ainsi qu'un état des lieux seront réalisés avant de lui restituer la caution et le solde de tout compte.

Monsieur le Maire propose également de valider la location du nouveau résidant :

Mesdames Sylvie BRUDER et Laetitia LLAMAS dès que possible, de laisser

le montant du loyer mensuel à 459,88 € soit 229,94 € par locataire

+ 70 € de Charges soit 35 € par locataire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE :

- après l'état des lieux de sortie et l'état des charges au 28/06/2018 du remboursement de la caution,
- de louer le logement à Mesdames Sylvie BRUDER et Laetitia LLAMAS dès que possible,
- de fixer le montant du loyer mensuel à 459,88 € soit 229,94 € par locataire + 70 € de Charges soit 35 € par locataire.
- d'autoriser le Maire à signer les contrats de bail.

Adopté à l'unanimité

Point de l'ordre du jour N° 5.

Objet : Personnel communal

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que depuis avril nous n'avons plus qu'un seul ouvrier communal, son collègue étant en maladie.

Il propose la création d'un poste d'adjoint technique de 35 heures par semaine échelon 01 indice brut 347, indice majoré 325, en CDD pour un an, ensuite stagiaire pour un an suivi d'une titularisation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE la création d'un poste d'adjoint technique tel que présenté ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

Point de l'ordre du jour N° 6

Objet : Divers

- Demande de subvention de l'Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers de l'UT ERSTEIN

Le Maire fait lecture du courrier du 8 décembre 2017 demandant une subvention pour le fonctionnement de cette association. Une jeune fille de notre village fait partie des Jeunes Sapeurs-Pompiers de l'UT ERSTEIN, il propose au Conseil d'allouer une subvention de 50 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, en l'absence de Mme Nathalie JACQUEMIN qui s'est retirée, **décide d'octroyer** une subvention de 50 €.

Adopté à l'unanimité

- École Saint Joseph de Matzenheim – Classes du primaire CM1-CM2 -Séjour éducatif et pédagogique à Malaga du 25 au 29 juin 2018.

Une demande de subvention a été faite par l'École Saint Joseph de Matzenheim concernant un séjour éducatif et pédagogique à Malaga du 25 au 29 juin 2018 pour les élèves de CM1 et CM2, leur permettant de découvrir la culture et la civilisation espagnole pour une meilleure intégration dans l'Europe de demain.

Pour la commune de Sand, 5 enfants participeront à ce séjour.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, en l'absence de M. Pierre SCHNEIDER qui s'est retiré, **décide d'octroyer** une subvention de 140 € soit 28€ par enfant de la commune de Sand participant à ce voyage scolaire :

- HERT Martin
- MAHMOUDI Inès
- SCHLUND Clémentine
- SCHNEIDER Lucie
- GIRARD Clément

Adopté à l'unanimité

Autres points :

- Salle multifonction : point sur l'avancement,
- Exposition artisanale chez Goerger Yvan, chez lui à domicile les samedi 9 et dimanche 10 juin 2018,
- Sortie Franco-allemande le dimanche 24 juin 2018,
- Kermesse des écoles le samedi 30 juin 2018,
- Concert de Renaud à Schmitt à l'église le samedi 30 juin 2018,
- Prochain conseil municipal le 26 juin 2018 à 20h.

Le conseil municipal est clos à 21h35.

